

**Zeitschrift:** Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband

**Band:** 51 (2004)

**Heft:** 6

**Artikel:** Chef de la communication du DDPS

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-370001>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 21.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

INTERNET

## Le site de la protection de la population fait peau neuve

OFPP. Le site de la protection de la population [www.protopop.ch](http://www.protopop.ch) a depuis peu un nouveau look. Plus moderne et mieux étoffé dans certains domaines, il a surtout été totalement restructuré.

Le nouveau site de la protection de la population est conçu plus encore que l'ancien comme un portail donnant un accès direct aux informations relatives aux divers aspects de la protection de la population tels que l'alarme, le rôle des organisations partenaires, la protection des biens culturels, la protection ABC, les ouvrages de protection ou l'instruction. Cette fonction de portail est assurée grâce à de nombreux liens qui permettent d'accéder, entre autres, aux sites des services cantonaux concernés ainsi qu'à ceux des organisations partenaires de la protection de la population (police, sapeurs-pompiers, services de la santé publique, services techniques, protection civile). Une fonction indispensable dans la mesure où les organisations partenaires et la protection de la population relèvent pour l'essentiel des cantons.

Le portail propose également un lien vers la page d'accueil de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), à laquelle permet aussi d'accéder directement l'adresse [www.babs.admin.ch](http://www.babs.admin.ch). C'est l'OFPP qui est

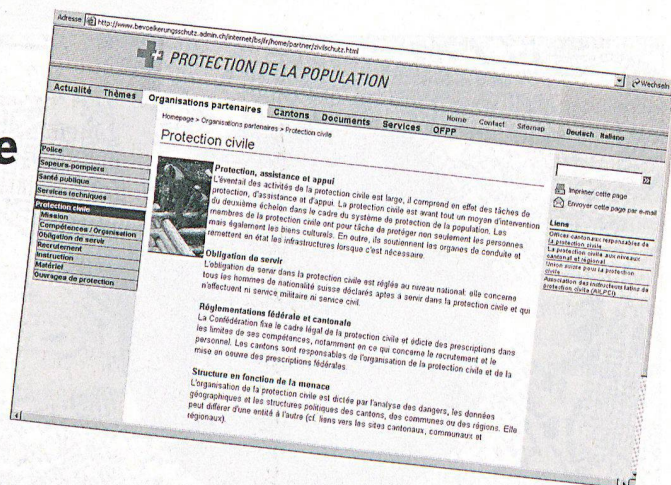
responsable du contenu du nouveau site. Sur le plan technique, celui-ci s'appuie sur un système commun à tout le Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS).

Le site de l'OFPP propose un grand nombre de documents et de services en ligne. Par exemple commander des brochures et des affiches – une prestation fournie en collaboration avec l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) – ou emprunter des films, grâce au concours du Centre des médias électroniques du DDPS. On y trouve en outre les informations et les offres rassemblées dans le cadre de la plate-forme «matériel» ainsi que toute la documentation de l'Unité spécialisée pour la protection de la population (USPP), consultable grâce à un système de recherche électronique des docu-

ments. Et, enfin, une nouveauté: la possibilité d'interroger une banque de données contenant les abréviations civiles liées à la protection de la population et leur signification. Cette palette de prestations devrait par ailleurs être encore élargie.

### Tout savoir sur la PC en quelques clics

La refonte du site de la protection de la population a aussi été l'occasion d'actualiser et de compléter les informations relatives à la protection civile. Sous [www.protectioncivile.ch](http://www.protectioncivile.ch) figurent plusieurs pages d'explications concernant la mission de la protection civile et l'instruction. Les différents aspects de l'obligation de servir y sont notamment développés: taxe d'exemption, allocation pour perte de gain, service volontaire dans la protection civile et libération anticipée. □



### Sac à dos en toile

bleu foncé, offrant beaucoup de place,  
3 poches extérieures.

**Prix Fr. 34.-**



Commandes:

Union suisse pour la protection civile  
case postale 8272  
3001 Berne  
téléphone 031 381 65 81  
fax 031 382 21 02

## Chef de la communication du DDPS

DDPS. Le conseiller fédéral Samuel Schmid a nommé le Sédunois Jean-Blaise Defago, 42 ans, successeur d'Oswald Sigg au poste de chef de la communication du DDPS. M. Defago entrera dans ses nouvelles fonctions le 1<sup>er</sup> janvier 2005 au plus tard.

C'est à Sion et à Ostermundigen que Jean-Blaise Defago a suivi le cycle de l'école obligatoire. Mais c'est à Berne qu'il a effectué son gymnase et ses études universitaires, optant pour l'histoire contemporaine, le droit public et les sciences de la communication et des médias. Il a terminé ses études en obtenant le titre de lic. phil. hist. En parallèle à son

activité professionnelle, il a suivi une formation pour obtenir le diplôme fédéral de conseiller en relations publiques.

M. Defago est actuellement chef de la communication d'entreprise de Visana. De 1996 à 1999, il a pris les fonctions de chef de l'information et de suppléant du secrétaire général de l'UDC Suisse, devenant lui-même secrétaire général de l'automne 1999 à 2001. De 2001 à l'automne 2003, il a assumé une fonction dirigeante dans le domaine des conseils en relations publiques.

M. Dominique Bugnon, jusqu'alors porte-parole du DDPS et depuis janvier 2004 chef a.i. de l'information du DDPS, reprend immédiatement la fonction de chef de l'information du DDPS. □

**La protection civile sur Internet!**  
**[www.protectioncivile.ch](http://www.protectioncivile.ch)**